

opéra de lille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

AUTORISATION DE REALISER DES VIREMENTS DE CREDITS
ENTRE CHAPITRES

N°	2026	03	353
Le 5 mars à 10h			

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à Lille (Opéra de Lille)				
DATE DE CONVOCATION	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS REPRÉSENTÉS	ABSENTS
Le 18 février 2026	Monsieur Arnaud Deslandes représenté par Madame Marie-Pierre Bresson	X		
	Madame Catherine Morell-Sampol		X	
	Monsieur Arnaud Taisne		X	
	Monsieur Sébastien Duhem		X	
	Madame Delphine Blas		X	
NOMBRE DE MEMBRES	Madame Sylviane Delacroix	X		
EN EXERCICE	Madame Mélissa Camara		X	
	Madame Vanessa Duhamel		X	
	Monsieur Alain Cambien	X		
	Monsieur Michel Delepaul		X	
	Monsieur Patrick Geenens		X	
PRÉSENTS	Monsieur Jacques Ducrocq	X		
REPRÉSENTÉS	Monsieur Jean-Paul Mulot	X		
	Monsieur Grégory Tempremant	X		
	Monsieur François Decoster		X	
	Monsieur Sébastien Chenu			X
	Monsieur Bertrand Gaume		X	
VOTANTS	Monsieur Hilaire Multon		X	
	Madame Pascale Pronnier		X	
	Monsieur Matthieu Rietzler	X		
	Monsieur François Martin	X		
	Madame Marion Tinoco	X		

opéra de lille

N° 2026-03-353 : Autorisation de réaliser des virements de crédits entre chapitres

Délibération n° 2026-03-353 du 5 mars 2026 du Conseil d'administration de l'EPCC « Opéra de Lille »,

Conformément aux lois n° 2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006, relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leurs fonctionnements,

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux,

La procédure des dépenses imprévues qui autorisait jusqu'à l'exercice 2025 inclus, dans certaines limites, l'ordonnateur à effectuer des virements du chapitre des dépenses imprévues aux autres chapitres à l'intérieur d'une section, est modifiée.

Désormais, le virement de crédits entre chapitres est autorisé sous réserve d'une autorisation accordée à l'ordonnateur par l'assemblée délibérante, dans une limite ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections. Les crédits relatifs aux dépenses de personnel sont exclus du dispositif (article L.1612-28 du CGCT).

Dès la première session qui suit l'ordonnancement de la dépense, l'ordonnateur doit en rendre compte au Conseil d'administration.

Par conséquent, il est proposé au Conseil d'administration d'autoriser la directrice à réaliser des virements de crédits entre chapitres, hors dépenses de personnel, dans une limite ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'autoriser la directrice à réaliser des virements de crédits entre chapitres, hors dépenses de personnel, dans une limite ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Régulièrement publié et transmis en Préfecture le

Fait à Lille le 5 mars 2026

La Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille

Signé par :



06EB808C86C040D...

Marie-Pierre Bresson

opéra de lille

CONSEIL D'ADMINISTRATION
5 MARS 2026 à 10h00
OPÉRA DE LILLE /STUDIO

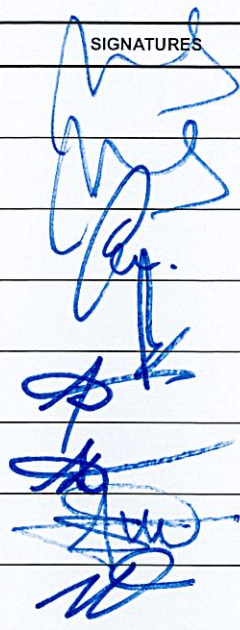
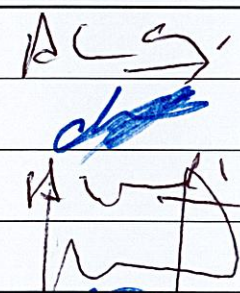
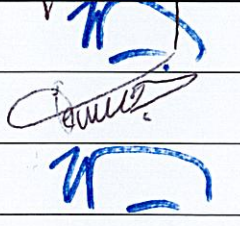
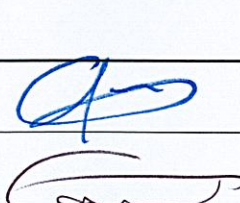
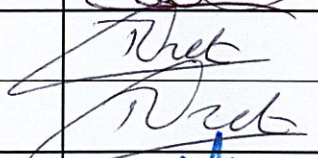
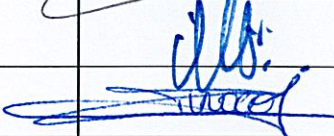
FEUILLE DE PRÉSENCE / QUORUM

REÇU EN PREFECTURE

1e 05/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-059-501394290-20260305-2026_03_353

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	POUVOIR	SIGNATURES
VILLE DE LILLE	Mme Marie-Pierre BRESSON			
	Mme Catherine MORELL-SAMPOL	Mme Charlotte BRUN	Mme Marie-Pierre BRESSON	
	M. Arnaud TAISNE	Mme Marielle RENGOT		
	M. Sébastien DUHEM	M. Jacques RICHIR		
	Mme Delphine BLAS	M. Franck HANOH	Mme Sylviane DELACROIX	
	Mme Sylviane DELACROIX	M. Didier JOSEPH-FRANCOIS		
	Mme Mélissa CAMARA	Mme Nathalie SEDOU		
	Mme Vanessa DUHAMEL	Mme Violette SPILLEBOUT		
MEL	M. Alain CAMBIEN	M. Nicolas DETERPIGNY		
	M. Michel DELEPAUL	Mme Marie- Noëlle NIREL		
	M. Patrick GEENENS	M. Bernard DEHAUT	M. Alain CAMBIEN	
	M. Jacques DUCROCQ	Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX		
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	M. Jean-Paul MULOT	Mme Nadège BOURGHELLE-KOS		
	M. Grégory TEMPREMANT	Mme Mady DORCHIES-BRILLON		
	M. François DECOSTER	M. Frédéric LEFEBVRE	M. Jean-Paul MULOT	
	M. Sébastien CHENU	M. Jean-Philippe TANGUY		
ÉTAT	M. le Préfet du Nord M. Bertrand GAUME	M. Guillaume AFONSO		
	M. le Directeur des Affaires Culturelles de la Région des Hauts-de-France M. Hilaire MULTON	M. Nicolas GUINET		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	Mme Pascale PRONNIER	M. Christophe MARQUIS	M. Mathieu RIETZLER	
	M. Mathieu RIETZLER	Mme Jacqueline BRUCKERT		
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	M. François MARTIN	M. Olivier DESSE		
	Mme Marion TINOCO	M. Jonas PAMART PALÀ		